

Édition du lundi 13 février 2017

Quotidien d'informations  
destiné aux élus locaux

## • 175 communes labellisées « Ville active et sportive »

Sports

À l'occasion du forum Sportcoll, qui s'est déroulé à Montpellier la semaine dernière, 175 villes ont reçu, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports, le label « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018. Co-organisé par le ...

[Lire la suite](#)

Quotidien d'informations destiné aux élus locaux

Édition du 13 février 2017

## 175 communes labellisées « Ville active et sportive »

Imprimer    

Sports

À l'occasion du forum Sportcoll, qui s'est déroulé à Montpellier la semaine dernière, 175 villes ont reçu, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports, le label « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018.

Co-organisé par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de l'Union sport & cycle et de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes), ce label a pour objet de valoriser les communes qui « *développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre* ».

Ainsi, cette labellisation, à quatre niveaux, récompense les collectivités qui proposent une « *offre d'activités physiques innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre* » et contribuent par ce biais « *à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens* ».

Ce label est attribué pour une durée de deux ans sur la base de quatre critères : la motivation de la candidature, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

Au final, ce sont 175 villes qui ont été labellisées dont 62 communes de niveau 1, 91 de niveau 2 et 22 de niveau 3.

C'est lors du 99e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité qu'une convention de partenariat visant à créer le label « Ville active et sportive » avait été signée, le 1er juin, par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la Fédération française des industries sport et loisirs (Fifas) et l'Association nationale des élus en charge du sport.

[Consulter la liste des 175 communes labellisées.](#)